

Newsletter

II/2014

Chers collègues

Mesdames, Messieurs

Le groupe parlementaire Formation, recherche et innovation GP FRI aura fort à faire ces prochains mois. Le Parlement, en effet, va bientôt devoir se pencher sur le prochain message sur la formation, la recherche et l'innovation (message FRI 2017-2020).

Avant cela, la discussion portera dès cet été sur de possibles variantes de mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse. Le GP FRI milite pour que la Suisse dispose d'un pôle de recherche attractif, qui offre des emplois intéressants pour la main-d'œuvre qualifiée aussi bien suisse qu'étrangère et continue de faire tourner le moteur de l'innovation dans notre pays. C'est ainsi seulement que la recherche et l'innovation peuvent profiter à tous.

Je suis très heureux que le groupe parlementaire aborde maintenant ces questions qui font débat non seulement au Parlement, mais aussi dans le grand public.

*Les propositions de mise en œuvre de ladite initiative, qui seront présentées pour la première fois en juin par le Conseil fédéral, seront au cœur de notre rencontre de septembre prochain (**jeudi 25 septembre 2014, lunch-débat à l'hôtel Bellevue Palace à Berne**), qui verra la participation d'éminents spécialistes. Cette rencontre sera organisée en collaboration avec le réseau FUTURE. Nous vous prions de réserver d'ores et déjà cette date !*

Ihr Gerhard Pfister, Nationalrat

Präsident PG BFI

En point de mire

Application de l'initiative sur l'immigration de masse et personnel qualifié pour la recherche et l'industrie

Les choses semblent se développer vite dans ce domaine, mais la discussion doit être menée en profondeur. La question de la main-d'œuvre qualifiée pour la recherche et l'industrie est prioritaire en ce qui concerne la voie bilatérale, mais il s'agit en particulier de déterminer comment la Suisse entend maintenant gérer l'immigration, compte tenu du oui à l'initiative sur l'immigration de masse. Pouvoir disposer d'une main-d'œuvre qualifiée de l'UE (ainsi que d'Etats tiers) suffisante est absolument essentiel pour la Suisse et pour notre économie. En tant que plate-forme de recherche et de production, notre pays a besoin en permanence de spécialistes hautement qualifiés pour pouvoir rester compétitif et novateur. Les propositions de mise en œuvre présentées par le Conseil fédéral constitueront une première base pour la discussion à venir. Le GP FRI entend contribuer à mener cette discussion de manière approfondie dans les cantons et en étroite contact avec la population. Il est de notre devoir à tous, membres du GP FRI, d'impliquer nos électeurs et nos collègues de parti au sein des régions et des cantons.

Pour rappel, des milliers de professionnels bien formés font d'ores et déjà défaut à l'économie suisse, ce qui empêche de nombreuses entreprises d'exploiter à fond leur potentiel de développement. Quelque 31% de la totalité des entreprises disent avoir de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre qualifiée.

Une autre initiative populaire nous attend, Ecopop, qui veut restreindre encore plus l'accès au marché suisse du travail. Dans l'intérêt de la recherche et de l'économie, le GP FRI milite au Parlement comme auprès de l'opinion publique pour un marché du travail aussi libéral et ouvert que possible.

Vous trouverez ci-après une brève présentation de différents sujets qui figureront prochainement à l'agenda ou seront débattus durant la session d'été au Conseil national et au Conseil des Etats.

Au Parlement

Deuxième message sur la formation, la recherche et l'innovation (message FRI 2017-2020)

A partir de décembre 2014, nous œuvrerons activement au prochain message sur la formation, la recherche et l'innovation (message FRI), qui définira le cadre financier prévu pour les années 2017 à 2020. La direction générale doit rester celle-ci : une croissance *supplémentaire* des ressources dans ces domaines est indispensable. Nous avons besoin d'une hausse constante, garantie d'année en année, des ressources FRI. L'attribution de ces ressources doit profiter prioritairement au domaine MINT.

« Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources », 13.086 Initiative populaire (CN)

L'initiative Ecopop exige que la Suisse fasse en sorte que sa population résidante ne dépasse pas un niveau « qui soit compatible avec la préservation durable des ressources naturelles » ; elle doit également encourager « d'autres pays à poursuivre cet objectif, notamment dans le cadre de la coopération internationale au développement ». Sur ce point, la balle est dans le camp du Conseil national : il est légitime – et capital – de rejeter clairement ce projet, ce qu'ont déjà fait le Conseil des Etats et la Commission des institutions politiques. Une votation populaire aura vraisemblablement lieu le 30 novembre 2014.

«Erasmus + et Horizon 2020». Eclaircir la situation des étudiants, des chercheurs, des hautes écoles et des entreprises, 14.3291 Mo. CSEC-CN

Au cours de la présente session d'été, le Conseil national et le Conseil des Etats se pencheront sur la motion déposée par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-CN). Celle-ci charge le Conseil fédéral « d'éclaircir la situation dans laquelle se trouvent les étudiants, les chercheurs, les hautes écoles et les entreprises à la suite de la suspension des négociations concernant l'association de la Suisse aux programmes de formation et de recherche de l'UE » et de « prendre toutes les mesures qui s'imposent afin que la Suisse soit associée le plus rapidement possible aux programmes en question ». Le GP FRI soutient cette motion et s'engage en faveur de la liberté de la recherche et du libre accès d'une excellente main-d'œuvre qualifiée, afin que la Suisse continue de pouvoir miser sur un pôle de recherche fort.

Mesures visant à pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en raison de la nouvelle situation, 14.3009 Mo. CSEC-CE, Pénurie de main-d'œuvre qualifiée. La libre circulation des personnes n'est pas la panacée, 13.3652 Mo.

Le Conseil des Etats traite une motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-CE) relative aux mesures ci-dessus. A juste titre, la CSEC-CE lui propose d'accepter sa motion, mais de rejeter celle du conseiller d'Etat Urs Schwaller (13.3652), qui poursuit les mêmes objectifs. Compte tenu de la nouvelle situation découlant de l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse, il est judicieux de prendre des mesures et en particulier d'examiner le contenu de l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié. Jusqu'ici, le Conseil fédéral affirmait que toutes les exigences étaient déjà prises en compte par cette initiative, qui prévoit des mesures concrètes pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Mais il ne suffit pas d'analyser le problème. Des mesures énergiques s'imposent.

EPF. Taxes d'études équitables, 13.4008 Mo. Conseil national (CSEC-CN)

Il convient de rejeter cette motion, car la possibilité d'un régime de taxes d'études différencié sera examinée sous peu dans le cadre du message FRI 2017-2020. A juste titre, le Conseil fédéral précise dans sa réponse à la motion qu'il présentera un projet de loi qui tiendra compte dans toute la mesure du possible des éléments proposés dans la motion.

Perspectives

Manifestation de la session GP FRI, jeudi 25 septembre 2014

« L'avenir de l'immigration : mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse »

Nous avons le plaisir de vous convier à notre lunch-débat qui se tiendra **jeudi 25 septembre 2014** (lunch dès 12h30, hôtel Bellevue Palace, Salon « Münz » / exposé à 13h15). Le GP FRI organise cette rencontre avec le réseau FUTURE. Des spécialistes de la recherche et de l'industrie discuteront avec vous des scénarios de mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse.

L'invitation officielle suivra. Nous prenons volontiers note de votre inscription dès aujourd'hui à l'adresse : info@pgbfi.ch

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ces sujets ou adhérer au GP FRI, veuillez vous adresser à:

Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation (GP FRI)

Nordstrasse 15 – Case postale - CH-8021 Zürich

Téléphone: +41 44 368 17 11 – Téléfax: +41 44 368 17 70

E-mail: info@pgbfi.ch – Internet: www.pgbfi.ch